



Particuliers

Publié le 19/11/2022 – Mis à jour le 06/03/2023

Simulateur de calcul de pension alimentaire

[Accéder au Simulateur](#)

Permet de calculer le montant de la pension alimentaire que vous devez en fonction du nombre d'enfants, de vos revenus et du mode garde.

Attention

Il s'agit d'une simple estimation. **Seul le juge, s'il est saisi**, peut prononcer le montant définitif de la pension en prenant en compte la situation spécifique des parents.

- [Séparation des parents](#)



URL de la page : <https://www.luberonmontsdevaucluse.fr/service-public/particuliers/?xml=R45945>